

3.2 REPORTING EXTRA-FINANCIER

3.2.1 460 000 collaborateurs au service des clients

3.2.1.1 Répartition des effectifs par segment de clientèle et par activité

	EXERCICE 2017-2018	VARIATION	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
Entreprises & Administrations <input checked="" type="checkbox"/>	276 572	29 867	60,0 %	57,7 %
Santé & Seniors <input checked="" type="checkbox"/>	82 384	3 542	17,9 %	18,5 %
Éducation <input checked="" type="checkbox"/>	86 717	18	18,8 %	20,3 %
TOTAL SERVICES SUR SITE <input checked="" type="checkbox"/>	445 673	33 427	96,7 %	96,5 %
SERVICES AVANTAGES ET RÉCOMPENSES <input checked="" type="checkbox"/>	4 380	(102)	1,0 %	1,0 %
SIÈGE DU GROUPE ET STRUCTURES PARTAGÉES <input checked="" type="checkbox"/>	10 610	70	2,3 %	2,5 %
TOTAL <input checked="" type="checkbox"/>	460 663	33 395	100 %	100 %

Dans le segment Entreprises & Administrations, l'augmentation des effectifs est essentiellement tirée par l'acquisition de Centerplate (27 696 employés) et le développement en Asie et en Amérique latine.

Dans le segment Santé, l'augmentation des effectifs tient à l'ouverture de sites au Brésil et au Chili.

Dans le segment Éducation, les effectifs restent inchangés. Les pertes dans les Universités aux États-Unis sont compensées par l'ouverture de sites dans les Écoles aux États-Unis et en Espagne.

3.2.1.2 Répartition des effectifs par zone géographique

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
Amérique du Nord	34,1 %	31,3 %
Europe	29,9 %	32,0 %
Afrique, Asie, Australie, Amérique latine, Moyen-Orient	36,0 %	36,8 %
TOTAL	100 %	100 %

Toutes les analyses présentées ci-dessous excluent Centerplate (27 696 collaborateurs au 31 août 2018).

3.2.1.3 Répartition des effectifs par catégorie

	EXERCICE 2017-2018		EXERCICE 2016-2017	
	TOTAL	% FEMMES	TOTAL	% FEMMES
Conseil d'Administration <input checked="" type="checkbox"/>	13	54 %	14	50 %
Comité Exécutif <input checked="" type="checkbox"/>	19	37 %	14	25 %
Cadres dirigeants du Groupe <input checked="" type="checkbox"/> ⁽¹⁾	203	34 %	190	33 %
Encadrement <input checked="" type="checkbox"/>	49 743	43 %	49 909	43 %
Employés <input checked="" type="checkbox"/>	432 967	55 %	427 268	54 %

(1) La catégorie Cadres dirigeants du Groupe inclut les principales fonctions placées directement sous la responsabilité des membres d'un Comité Exécutif Global, les cadres supérieurs des fonctions ventes et opérations et les collaborateurs à haut potentiel.

95,3 % des collaborateurs de Sodexo travaillent sur le terrain, sur site.

Indicateur vérifié en assurance raisonnable par KPMG.



3.2.1.4 Répartition des effectifs par âge

	EXERCICE 2017-2018		EXERCICE 2016-2017	
	EMPLOYÉS	ENCADREMENT	EMPLOYÉS	ENCADREMENT
< 30 ans	27,4 %	11,9 %	28,0 %	12,4 %
30-40 ans	23,6 %	30,7 %	23,3 %	30,4 %
40-50 ans	22,3 %	29,5 %	22,6 %	29,8 %
50-60 ans	19,4 %	21,9 %	19,1 %	21,9 %
> 60 ans	7,3 %	6,0 %	6,9 %	5,6 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

(en nombre d'années)	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
Encadrement	8,3	8,3
Employés	4,8	4,6
ANCIENNETÉ MOYENNE	4,8	4,6

3.2.1.5 Embauches hors acquisitions de sociétés et reprises de personnel

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Employés	161 365	151 741	9 624
Encadrement	6 117	8 109	(1 992)
	167 482	159 850	7 632

Les embauches ont progressé au cours de l'exercice 2017-2018, principalement portées par le segment Entreprises & Administrations dans les pays affichant une forte croissance comme l'Inde, la Chine et le Brésil.

Dans certains pays, les embauches ont légèrement reculé en corrélation avec la diminution du nombre de départs.

3.2.1.6 Répartition des départs par motif pour les contrats à durée indéterminée (hors perte de site)

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Démissions (moins de 3 mois)	33 353	N/A	N/A
Démissions (après 3 mois)	81 770	N/A	N/A
TOTAL DÉMISSIONS	115 123	110 291 ⁽¹⁾	4 832
Licenciement ou réduction d'effectifs	33 972	34 154	(182)
Retraite ou autres motifs	4 093	4 573	(480)
NOMBRE TOTAL DE DÉPARTS	153 188	149 018	4 170

(1) La ventilation des démissions n'est pas disponible pour l'exercice 2016-2017.

3.2.1.7 Fidélisation

Taux de fidélisation de l'ensemble des collaborateurs <input checked="" type="checkbox"/>	80,9 %
Taux de fidélisation de l'encadrement sur site <input checked="" type="checkbox"/>	86,6 %

Indicateur vérifié en assurance raisonnable par KPMG.

Le taux de fidélisation est calculé à partir des démissions après 3 mois d'ancienneté et n'est donc pas comparable aux chiffres publiés les années précédentes.

TAUX DE FIDÉLISATION DE L'ENCADREMENT SUR SITE	PAYS
> 90 %	France, Italie, Espagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Brésil, Chili, Argentine, Finlande, Suède
80 %-90 %	États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Chine, Colombie
< 80 %	Inde, Russie

3.2.2 Des collaborateurs engagés

Le taux d'engagement des collaborateurs, exprimant à la fois leur satisfaction et leur implication, est un indicateur clé de la performance de Sodexo. Notre ambition : être l'une des entreprises les plus appréciées au monde par ses collaborateurs.

En avril 2018, Sodexo a réalisé sa septième Enquête mondiale d'engagement auprès de l'ensemble des collaborateurs ayant au moins six mois d'ancienneté, soit 386 262 collaborateurs dans 55 pays. Cette enquête, réalisée en ligne, a enregistré un taux de participation élevé de 62 %, contre 57 % en 2016. Pour la cinquième fois consécutive, le taux d'engagement des collaborateurs a augmenté. En 2018, il atteint 69 % (hausse

de 1 point par rapport à l'enquête précédente), nettement au-dessus du taux de référence de 64 % ⁽¹⁾.

Les résultats des enquêtes locales ont été ensuite communiqués aux équipes concernées pour pouvoir élaborer des plans d'action concrets. Ces derniers permettent d'améliorer la performance sur des sujets tels que l'absentéisme, la santé et la sécurité, ainsi que la fidélisation des collaborateurs. De cette façon, la qualité de vie des collaborateurs est toujours en progression, améliorant à son tour la qualité de vie des consommateurs et la productivité pour les clients.

	JUIN 2018	JUIN 2016	VARIATION
Nombre de participants	239 520	208 775	+ 15 %
Taux d'engagement <input checked="" type="checkbox"/>	69 %	68 %	+ 1 pt
% des collaborateurs considérant Sodexo comme le meilleur employeur de son secteur d'activité	84 %	88 %	- 4 pts
% des collaborateurs considérant que Sodexo valorise la diversité (âge, sexe, cultures et origines, religion, orientation sexuelle et opportunités pour les personnes handicapées) sur le lieu de travail	82 %	80 %	+ 2 pts
% des collaborateurs considérant Sodexo comme une entreprise responsable d'un point de vue social et environnemental	80 %	80 %	-

3.2.3 L'investissement dans le développement des compétences des collaborateurs

3.2.3.1 Former les collaborateurs pour répondre aux besoins des clients

Sodexo a la conviction que la satisfaction de ses clients et consommateurs tient largement aux compétences et aux talents de ses collaborateurs.

Les Directions de la formation et du développement proposent aux collaborateurs de Sodexo un large éventail de programmes de professionnalisation et d'apprentissage.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Nombre total d'heures de formation	6 232 374	5 802 417	+ 7,4 %
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	14,6	13,6	+ 7,2 %
% de sites clients ayant mis en place des formations sur des pratiques durables	49,2 %	49,4 %	- 0,2 pt

Le nombre d'heures de formation est en progression pour l'exercice 2017-2018, principalement en raison du déploiement du programme *Sodexo Ambassador* et de l'accent mis sur la formation

réglementaire. Grâce au programme *Sodexo Ambassador*, nos 460 000 employés ont une connaissance cohérente de Sodexo et de la façon dont nous améliorons tous la qualité de vie.

1 Sociétés clientes d'Aon Hewitt.



3.2.3.2 La promotion interne au cœur du modèle de Sodexo

La Société incite ses collaborateurs à élaborer un plan de carrière, à explorer de nouveaux horizons professionnels et à prendre de nouvelles responsabilités. Pour cela, Sodexo doit pouvoir offrir de multiples opportunités par le biais de sa croissance continue, l'évolution du portefeuille de ses activités et la variété de ses métiers.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
% de l' encadrement hors site ayant bénéficié d'une promotion interne	6,6 %	7,5 %
% de l' encadrement sur site ayant bénéficié d'une promotion interne	8,7 %	8,5 %
% d' employés ayant bénéficié d'une promotion interne	3,5 %	3,2 %

3.2.4 Une organisation flexible, respectueuse des collaborateurs, qui offre de bonnes conditions de travail

Parce que les individus travaillent mieux quand ils évoluent dans un cadre professionnel épanouissant, stable et sécurisé, Sodexo fait de ses collaborateurs les premiers bénéficiaires de sa mission d'amélioration de la qualité de vie. Sodexo s'engage à améliorer le bien-être de ses collaborateurs.

Les modèles d'organisation du Groupe garantissent la continuité de la qualité de service, tout en restant à l'écoute des attentes des collaborateurs, dans le respect des législations locales. Le travail à temps partiel et le recours à des contrats à durée déterminée permettent d'obtenir la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins de l'entreprise.

Partout dans le monde, Sodexo encourage la flexibilité au travail pour ses collaborateurs, en tenant compte de leur style de vie et de leur mode de travail. Le Groupe facilite également un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, favorisant ainsi la performance individuelle. Engagés et efficaces, les collaborateurs de Sodexo sont alors à même de délivrer un service de qualité aux clients et aux consommateurs.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
% des effectifs travaillant à temps partiel	24,7 %	25,0 %

3.2.4.1 Assurer la sécurité des collaborateurs

L'attention que le Groupe porte à l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'aux 100 millions de consommateurs servis chaque jour à travers le monde est au cœur de son engagement pour la santé, la sécurité, l'hygiène alimentaire et l'environnement. La santé et la sécurité sont les piliers essentiels sur lesquels se base sa vocation d'améliorer la qualité de vie.

Ainsi, la politique Santé et Sécurité de Sodexo guide ses actions en la matière, en définissant les standards minimums pour chaque entité, et se base sur la norme OHSAS 18001.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant au moins une certification OHSAS 18001 ou ISO 45001 <input checked="" type="checkbox"/>	85,2 %	81,8 %

3.2.4.2 Absentéisme au travail et nombre d'accidents professionnels

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
Nombre d'accidents de travail avec arrêt <input checked="" type="checkbox"/>	3 872	4 094
Nombre moyen de jours d'absence des effectifs Sodexo pour accident ou maladie professionnelle, accident ou maladie personnelle	8,3	7,2
% de réduction du taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	6,5 %	16,5 %
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays qui emploient des experts en matière d'environnement <input checked="" type="checkbox"/>	96,9 %	97,7 %

Le nombre de jours d'absence des effectifs a augmenté au cours de l'exercice 2017-2018. Cependant, cette augmentation doit être relativisée. En effet, les chiffres 2017-2018 ne sont pas

comparables aux chiffres publiés les années précédentes du fait de l'amélioration de la qualité du reporting en Amérique latine.

3.2.4.3 Accords collectifs relatifs à la santé et à la sécurité

Sodexo entretient un dialogue ouvert et constructif avec les syndicats reconnus et les autres représentants légaux de ses collaborateurs sur des sujets d'intérêt commun, dont la santé et la sécurité au travail.

En France, plus de dix comités travaillent sur ce sujet et une équipe y est dédiée. Les responsables ont des objectifs liés à la réduction du taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt.

L'accord international signé par Sodexo et l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture,

de l'hôtellerie-restauration, du tabac et ses branches connexes) contient des engagements pour la protection de la santé et la sécurité à travers la mise en place de mesures de prévention et d'amélioration en conformité avec la législation en vigueur localement. Lorsque c'est approprié, les accords collectifs de Sodexo peuvent contenir des clauses concernant la santé et la sécurité. Aux États-Unis par exemple, Sodexo a de nombreux accords contenant des clauses liées à la santé et la sécurité.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
% des effectifs couverts par un accord collectif	43,9 %	46,1 %
% des effectifs travaillant dans des pays disposant d'un accord collectif et étant couverts par cet accord	89,2 %	88,1 %

3.2.5 Intégrité et respect des droits de l'homme dans la conduite des affaires, partout où Sodexo est implanté

Sodexo s'appuie sur ses valeurs fondamentales et ses principes éthiques. Tous nos collaborateurs sont tenus de comprendre et d'agir en adéquation avec ces valeurs et ces principes. Au cœur de ces principes, figure notre engagement en matière d'intégrité dans la conduite des affaires. Pour assurer son respect dans toutes nos relations commerciales, Sodexo a adopté des principes stricts énoncés dans sa Charte des Principes d'intégrité. Elle est accompagnée d'un guide de mises en situation concrètes à destination des collaborateurs.

Sodexo a formalisé ses engagements en matière de Droits de l'Homme et de Droits Fondamentaux au Travail dans sa politique des Droits de l'Homme et sa Charte pour les Droits Fondamentaux au Travail.

La politique des Droits de l'Homme du Groupe est fondée sur les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et sur la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux du travail.

La politique de Santé et Sécurité au travail fait partie intégrante de la politique Santé et Sécurité du Groupe, et la politique environnementale est déclinée dans *Better Tomorrow 2025*.

Le Code de conduite fournisseurs de Sodexo détaille les règles à respecter dans les partenariats avec nos fournisseurs et sous-traitants, lesquels sont tenus de le signer avant toute collaboration. Ce Code de conduite fournisseurs est assorti d'un guide qui accompagne nos partenaires dans la compréhension et la mise en œuvre de leurs obligations.

Pour renforcer les pratiques éthiques du Groupe dans la conduite de ses opérations ainsi que ses normes de gouvernance, et analyser l'impact des évolutions réglementaires et légales, Sodexo a mis en place un groupe de travail. Ce groupe, composé de dirigeants dont les fonctions sont liées à ce sujet, joue un rôle central dans la définition, la mise en place et le suivi des systèmes destinés à assurer la solidité et la conformité des activités du Groupe.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017
% des effectifs du Groupe travaillant dans un pays ayant les principes d'intégrité dans la conduite des affaires disponibles dans au moins une langue officielle	96,8 %	96,7 %
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant mis en place les 10 Fondamentaux de Sodexo <input checked="" type="checkbox"/>	80,5 %	N/A
% des effectifs travaillant dans des pays où la politique des Droits de l'Homme du Groupe est disponible dans au moins une langue officielle.	96,9 %	96,9 %

Indicateur vérifié en assurance raisonnable par KPMG.



3.2.6 Nos engagements en tant que prestataire de services

3.2.6.1 Proposer à nos consommateurs des choix de vie sains et les encourager à les suivre

Nous servons chaque jour 100 millions de consommateurs et avons pleinement conscience de la nécessité de comprendre et de répondre à leurs besoins spécifiques, ainsi qu'à leurs aspirations à plus long terme.

Nous considérons ainsi que proposer et promouvoir des choix de vie sains, qui améliorent la qualité de vie de millions de personnes, est à la fois une opportunité et une obligation.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
% du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site des pays qui ont un système assurant que les salariés ayant des responsabilités de restauration sont formés en conformité avec les normes locales et à la politique globale sécurité alimentaire	96,0 %	95,3 %	+ 0,7 pt
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant au moins une certification ISO 9001	94,4 %	95,5 %	- 1,1 pt
% du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site des pays ayant au moins une certification ISO 22000 ou ISO 9001 pour la sécurité alimentaire <input checked="" type="checkbox"/>	98,5 %	97,4 %	+ 1,1 pt
% du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site des pays qui proposent des services de santé et bien-être qui incluent des services de bien-être physique	81,4 %	82,6 %	- 1,2 pt
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays qui ont mis à disposition une hotline, <i>webline</i> ou une application digitale pour conseiller les consommateurs en matière de nutrition	90,1 %	72,6 %	+ 17,5 pts
% des sites proposant des offres alimentaires conçues selon les 10 règles d'or de la nutrition, de la santé et du bien-être <input checked="" type="checkbox"/>	65,6 %	88,8 %	- 23,2 pts
Nombre de diététiciens employés par Sodexo	5 306	5 029	+ 277

Au cours de l'exercice 2017-2018, la méthode de calcul liée à l'indicateur des 10 règles d'or de la nutrition, de la santé et du bien-être a été modifiée. Ce changement vise à renforcer et à élargir nos actions en matière de nutrition, de santé et de bien-être sur les sites de nos clients. En utilisant la même méthode de calcul, l'indicateur aurait baissé de 2 points.

3.2.6.2 Promouvoir le développement local et les pratiques commerciales, équitables, inclusives et durables

Depuis sa création, Sodexo contribue au développement économique et social des communautés, des régions et des pays où le Groupe est présent.

Nous veillons à ce que nos activités aient un impact positif sur la qualité de vie au sein des communautés locales. C'est pourquoi nous nous engageons à leur côté et développons des relations positives et mutuellement bénéfiques.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant des programmes dédiés à l'intégration des PME (petites et moyennes entreprises) dans leur chaîne de valeur	91,8 %	91,4 %	+ 0,4 pt
Nombre de partenariats développés avec des communautés locales, des clients, des ONG et des associations afin de promouvoir l'inclusion des PME (petites et moyennes entreprises) dans leur chaîne de valeur	180	180	
Notre valeur commerciale bénéficiant aux PME (en milliards d'euros)	4,4	1,9	+ 2,5
Part des achats de café responsable (en kg)	50,1 %	43,2 %	+ 6,9 pts
Part des achats réalisés auprès de fournisseurs sous contrat ayant signé le Code de conduite fournisseur Sodexo <input checked="" type="checkbox"/>	93,6 %	91,7 %	+ 1,9 pt

Notre valeur commerciale au profit des PME a considérablement augmenté au cours de l'exercice 2018. Cela est principalement dû aux augmentations observées pour Brésil Avantages et Récompenses et Roumanie Avantages et Récompenses.

3.2.6.3 Être un acheteur responsable et fournir des services de gestion qui réduisent les émissions de carbone

Notre qualité de vie à long terme dépend de notre capacité à préserver notre planète et ses ressources. C'est pourquoi, nous nous attachons à ce que chacune de nos actions y contribue.

Le développement de modes d'approvisionnement responsables et une gestion de services contribuant à réduire les émissions de carbone sont deux domaines majeurs de nos activités qui traduisent notre engagement de préserver l'environnement.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Achats responsables			
% de l'huile de palme physique certifiée issue de filières durables	59,5 %	31,8 %	+ 27,7 pts
% d'œufs coquilles issus d'élevages alternatifs à la cage (du volume total des œufs coquilles achetés par Sodexo)	37,6 %	25,4 %	+ 12,2 pts
% d'œufs liquides issus d'élevages alternatifs à la cage (du volume total des œufs liquides achetés par Sodexo)	51,1 %	28,6 %	+ 22,5 pts
% du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site des pays ayant la charte bien-être animal disponible dans au moins une langue officielle	95,5 %	95,3 %	+ 0,2 pt
Part des achats de produits de la mer (en kg) certifiés durables	38,7 %	41,3 %	- 2,6 pts
Part des achats de produits de la mer (en kg) issus de filières responsables *	80,7 %	83,7 %	- 3 pts
Part des achats de papier à usage unique certifié responsable <input checked="" type="checkbox"/>	70,4 %	80,0 %	- 9,6 pts
Réduction des émissions de carbone			
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant au moins une certification ISO 14001	90,8 %	93,6 %	- 1,8 pt
Consommation d'énergie du périmètre 1 et périmètre 2 ** (en Mwh)		669 688	+ 9 %
Total des émissions du périmètre 1 et périmètre 2 ** (en tCO ₂ e)		144 468	+ 11 %
% de réduction des émissions de carbone (comparé à l'année de référence 2011, en valeur absolue) **		40 %	
% de réduction de l'intensité des émissions de carbone (comparé à l'année de référence 2011) **		53 %	
% des sites ayant pris des actions de sensibilisation avancées pour réduire leur consommation énergétique **	34,6 %	34,2 %	+ 0,4 pt
% des sites ayant pris des actions de sensibilisation avancées pour réduire leur consommation d'eau	39,0 %	40,0 %	- 1 pt
% des sites ayant mis en place des équipements et des processus pour réduire les déchets organiques	87,5 %	88,2 %	- 0,7 pt
% des sites ayant mis en place des équipements et des processus pour réduire les déchets non organiques	80,6 %	80,7 %	- 0,1 pt

* Classement de mesures de contrôle vert ou orange établi dans le Guide d'Achat des produits de la mer de Sodexo.

** Données pour l'exercice 2017-2018 en cours, voir note méthodologique. Les données sont fournies avec un an de décalage.

Il n'y a pas de provisions pour risques environnementaux.

Indicateur vérifié en assurance raisonnable par KPMG.

Les indicateurs concernant l'approvisionnement en huile de palme certifiée physique, œufs coquilles et liquides issus d'élevages alternatifs à la cage se sont considérablement améliorés par rapport à l'année dernière. Ces résultats reflètent tous les efforts déployés dans les pays pour un approvisionnement plus responsable, y compris une traçabilité

améliorée et une transparence accrue tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

La consommation d'énergie et les émissions de carbone du périmètre 1 et périmètre 2 ont augmenté au cours de l'exercice 2016-2017 suite à la croissance de l'activité facilities management de Sodexo.



3.2.7 Nos engagements en tant qu'entreprise citoyenne

3.2.7.1 Lutter contre la faim et la malnutrition

Agir pour un monde sans faim, c'est agir pour une meilleure qualité de vie. Parce que nous sommes convaincus que la Qualité de Vie commence quand les besoins primaires sont satisfaits, des collaborateurs de Sodexo aux États-Unis ont décidé, en 1996, de créer Stop Hunger.

Sortir durablement le monde de la faim, le rendre plus juste et plus heureux, tel est l'objectif fixé par les Nations Unies. Stop Hunger et Sodexo veulent y contribuer.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Fonds investis dans des programmes visant à autonomiser les femmes qui agissent contre la faim dans leurs communautés (en milliers d'euros)	1 063	988	+ 75

En complément de nos projets déjà engagés sur l'exercice 2016-2017, en 2018 nous avons principalement augmenté notre soutien auprès du WIA (*Women In Africa*), car nous partageons la même vision et volonté d'accompagner l'autonomisation des femmes africaines, et le développement de leurs entreprises.

3.2.7.2 Faire de la diversité et de l'inclusion un moteur de changement sociétal

Sodexo a toujours placé l'avancement des femmes au cœur de sa vision du développement économique, social et environnemental.

La diversité et l'inclusion font partie intégrante de notre façon de travailler, c'est pourquoi Sodexo s'efforce à collaborer avec des partenaires ayant la même sensibilité afin d'agir positivement au sein des communautés locales, en s'attachant tout particulièrement à la promotion de la mixité hommes-femmes.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays qui participent à des initiatives améliorant la qualité de vie des femmes	89,1 %	77,1 %	+ 12 pts

Le pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe des pays qui participent à des initiatives améliorant la qualité de vie des femmes a considérablement augmenté, principalement en raison de la mise en place d'initiatives en France cette année, la France représentant plus de 10 % des revenus de notre Groupe.

3.2.7.3 Défendre une utilisation durable des ressources

Nous vivons dans un monde de ressources matérielles limitées dont la capacité biophysique à reconstituer et à absorber les déchets, l'air et de l'eau est limitée.

Pour relever des défis mondiaux tels que la réduction du gaspillage alimentaire, Sodexo doit impérativement développer son écosystème d'ONG et engager à ses côtés ses multiples parties prenantes.

	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays participant à des initiatives pour atteindre l'objectif de l'ONU contre le gaspillage alimentaire	65,9 %	69,0 %	- 3,1 pts

La baisse de cet indicateur est due à l'augmentation du nombre d'entités ayant participé à l'Enquête Annuelle des Pays. Les entités ayant participé pour la première fois cette année n'ont pas encore mis en place d'initiatives pour atteindre l'objectif de l'ONU contre le gaspillage alimentaire.

3.2.8 Notre méthodologie de reporting

Choix des indicateurs

Au cours de l'exercice 2017-2018, nous avons décidé de publier les informations et les données relatives à la responsabilité d'entreprise dans notre rapport intégré (chapitre 1), chapitre 2 et chapitre 3 du présent rapport.

- Dans le cadre du rapport intégré, nous avons présenté notre modèle de création de valeur, notre matrice de matérialité et notre feuille de route en matière de responsabilité d'entreprise *Better Tomorrow 2025*. Ces trois éléments sont liés et interdépendants.
- Le chapitre 2 contient des informations sur nos actions concrètes répondant aux problèmes clés identifiés dans notre analyse de la matérialité.
- Le chapitre 3 présente nos indicateurs de performance clés et leurs progrès par rapport à l'année précédente.

La mise en œuvre de la stratégie de Sodexo en matière de responsabilité d'entreprise implique de mesurer la performance sociale et environnementale du Groupe à l'aide d'indicateurs précis, qui prennent en compte le caractère décentralisé des activités de Sodexo, essentiellement basées sur les sites de ses clients. Ces indicateurs ont été choisis pour répondre aux objectifs suivants :

- respecter les exigences légales, telles que la Directive Européenne sur le *Reporting Financier* ;
- répondre aux attentes d'autres parties prenantes externes, notamment actionnaires et agences de notation ;
- procéder à un *reporting* conforme aux exigences du *Global Reporting Initiative* (GRI) et du Pacte mondial des Nations Unies.

De plus, les indicateurs de Sodexo :

- sont essentiels pour nous permettre de suivre les progrès dans les domaines identifiés comme des sujets clés à la suite de notre analyse de la matérialité ;
- mesurent les avantages tangibles que Sodexo apporte à ses clients ;
- renforcent la connaissance des collaborateurs des engagements sociaux et environnementaux du Groupe, et donc leur engagement ;
- permettent à la Direction du Groupe et aux pays d'avoir une bonne visibilité sur les progrès accomplis.

Notons que dans une démarche de progrès de nouveaux indicateurs ont été ajoutés (voir liste d'indicateurs).

Périmètre de consolidation

Les indicateurs intègrent généralement toutes les entités qui sont entièrement consolidées pour la publication des états financiers, avec les exceptions suivantes :

- un nouveau pays ouvert au cours de l'exercice est intégré au périmètre de l'exercice suivant ;
- l'intégration des entités acquises prend effet à compter de la date de l'acquisition.

Des restrictions complémentaires au cas par cas peuvent être appliquées et sont précisées le cas échéant dans la partie « Limites » page suivante.

Indicateurs sociaux pour l'exercice 2017-2018

Les indicateurs sociaux sont consolidés pour l'ensemble des entités du Groupe. Les indicateurs sécurité n'ont pu être collectés que sur l'activité Services sur Site, qui représente toutefois plus de 96 % des effectifs du Groupe. Les données des autres activités seront consolidées à partir de l'exercice 2018-2019.

Indicateurs sociétaux et environnementaux pour l'exercice 2017-2018

Les indicateurs sociétaux et environnementaux sont calculés et consolidés pour les entités représentant entre 70 % et 98 % du chiffre d'affaires du Groupe.

En raison de leur nature, certains indicateurs environnementaux ne s'appliquent qu'à l'activité Services sur Site ou qu'à l'activité Services Avantages et Récompenses (par exemple, l'indicateur portant sur le pourcentage de produits de la mer issus de filières durables ne concerne que les entités Services sur Site qui proposent des services de restauration).

Référentiel et outils de reporting

La responsabilité d'entreprise en matière sociale et environnementale a toujours été au cœur des fondamentaux de Sodexo. En 2005, le Groupe a élargi son action en matière de *reporting* social et environnemental avec la publication de son premier rapport RSE. Puis en 2009, pour augmenter son niveau de performance en matière de développement durable, Sodexo a défini une nouvelle feuille de route, le *Better Tomorrow Plan*, et s'est engagé à communiquer ses progrès régulièrement et en toute transparence. En 2016, Sodexo a réaffirmé sa volonté de progrès durable en tant qu'employeur, prestataire de services et entreprise citoyenne en actualisant sa feuille de route, baptisée *Better Tomorrow 2025*.

Chaque année, le Groupe s'efforce à améliorer ses processus, ainsi Sodexo a mis en place un outil composé de deux modules conçus pour collecter les informations et les consolider.

Des contrôles de cohérence sont intégrés aux outils et des contrôles supplémentaires sont effectués.

Les données sociales sont consolidées par la fonction Ressources Humaines Groupe, à l'exception des données Santé et Sécurité qui sont consolidées par la fonction Santé et Sécurité Groupe, et les données sociétales et environnementales par la fonction Responsabilité d'entreprise Groupe.

Pour permettre un suivi plus régulier, certains indicateurs sociaux stratégiques sont consolidés mensuellement ou trimestriellement.

Toutes les informations publiées ont été contrôlées par des auditeurs externes.

En complément de « l'assurance modérée » émise par les auditeurs externes quant à la conformité avec la Directive Européenne, Sodexo a décidé de faire auditer des indicateurs clés pour obtenir un niveau supérieur d'assurance, « l'assurance raisonnable ». Ces indicateurs clés sont les suivants :

- % du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant mis en place les 10 Fondamentaux de Sodexo ;
- effectif total, par genre, par activité et par segment de clientèle ;
- taux de fidélisation de l'ensemble des salariés ;

- taux de fidélisation de l'encadrement sur site ;
 - taux d'engagement des collaborateurs du Groupe ;
 - % de femmes au Conseil d'Administration ;
 - % de femmes au Comité Exécutif ;
 - % de femmes parmi les dirigeants ;
 - % de femmes parmi l'encadrement ;
 - % de femmes parmi l'ensemble des collaborateurs ;
 - nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail ;
 - pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant au moins une certification OHSAS 18001 ou ISO 45001 ;
 - pourcentage du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site des pays ayant au moins une certification ISO 22000 ou 9001 pour la sécurité alimentaire ;
 - part des achats réalisés auprès de fournisseurs sous contrat ayant signé le Code de conduite fournisseurs Sodexo ;
 - part des achats de papier à usage unique certifié responsable.
- les sous-sites d'un site principal comme, par exemple un campus universitaire avec plusieurs restaurants,
 - les sites avec une activité restreinte sans encadrement Sodexo ou des employés sur site (distributeurs, sites livrés, maintenance),
 - les sites avec des contrats de courte durée (moins de 12 mois).
- Certaines informations sont très difficiles à recueillir en raison de la nature même des activités du Groupe :
 - la consommation d'énergie et les émissions de carbone associées (périmètre 1 et 2) sont extrapolées pour le Groupe sur la base du calcul des émissions pour un échantillon de 32 pays majeurs représentant 83 % du chiffre d'affaires du Groupe. Compte tenu du temps et des ressources requis pour collecter les données, le calcul de la consommation d'énergie et des émissions de carbone pour l'exercice 2017-2018 n'a pas été finalisé à temps pour cette publication et sera publié plus tard par le biais du CDP⁽¹⁾. Nous travaillons actuellement à la réduction de cette différence de période de reporting ;
 - le périmètre 1 inclut les consommations d'énergie et les émissions de carbone associées à la consommation de carburant des véhicules utilisés par Sodexo ainsi que les consommations de gaz naturel pour les bureaux et les sites dont Sodexo a le contrôle opérationnel ;
 - le périmètre 2 inclut les consommations d'électricité pour les bureaux et les sites dont Sodexo a le contrôle opérationnel, et est calculé en suivant la méthodologie *market based* ;
 - les périmètres 1 et 2 ne couvrent qu'une très petite partie de nos émissions. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler sur notre calcul des émissions du périmètre 3, avec pour objectif la publication les premiers chiffres au cours de l'exercice 2018-2019.

Limites

Avec 432 967 collaborateurs (excluant Centerplate), Sodexo est présent dans 72 pays aux réglementations différentes et sert ses clients sur un nombre significatif de sites de taille et aux activités différentes.

- Ainsi, il convient de donner quelques précisions supplémentaires concernant certains indicateurs :
 - le nombre d'accidents de travail avec arrêt de travail :
 - exclut les accidents de trajet des collaborateurs,
 - inclut uniquement les collaborateurs de Sodexo,
 - exclut les intérimaires, sous-traitants, et autres personnels non-salariés de Sodexo,
 - peut avoir quelques hétérogénéités non significatives concernant les modalités de prise en compte dans cet indicateur des maladies professionnelles du fait des pratiques locales ;
 - le nombre moyen de jours d'absentéisme :
 - inclut les absences pour accident ou maladie professionnelle, accident ou maladie personnelle,
 - peut avoir quelques hétérogénéités non significatives parce que le nombre de journées perdues dans certaines réglementations locales inclut les week-ends, d'autres uniquement les jours ouvrables, le nombre de jours d'absence minimum à partir duquel l'absence est comptabilisée varie en fonction des législations locales ;
 - les indicateurs de formation aux États-Unis (46 % des données divulguées) sont basés sur des estimations. L'estimation est une extrapolation des données réelles sur 15 % de la population. Des solutions sont à l'étude afin d'accroître la part des données réelles divulguées au cours des prochaines années ;
 - les indicateurs collectés à travers l'Enquête Site sont consolidés pour un nombre représentatif de sites (plus de 9 000 pour l'exercice 2017-2018), en excluant :
 - les sites fermés,
- La vocation de Sodexo est d'améliorer la qualité de vie de ses collaborateurs et de tous ceux qu'il sert à travers le monde. Sodexo est une entreprise de services et, pour l'essentiel, exerce son métier lui-même sur un nombre significatif de sites appartenant à ses clients à travers le monde. Ainsi, les informations suivantes ne s'appliquent pas ou ne sont pas matérielles pour Sodexo :
 - les mesures de prévention de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;
 - la prise en compte des nuisances sonores et toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;
 - l'utilisation des sols ;
 - l'importance de la sous-traitance.

Tableaux de concordance

Les tableaux de concordance pour Grenelle II et GRI sont présentés dans la section « Autres informations » du présent document.

¹ CDP (anciennement connu sous le nom de *Carbon Disclosure Project*) travaille avec des investisseurs, des entreprises et des gouvernements pour promouvoir le reporting et les actions en matière environnementale afin de créer une économie durable, d'éviter les effets du changement climatique et de protéger les ressources naturelles.

3.2.9 Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Sodexo S.A.

Siège social : 255, quai de la Bataille-de-Stalingrad
92130 Issy-les-Moulineaux

Exercice clos le 31 août 2018

À l'assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société SODEXO S.A., désigné organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 août 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après les « Référentiels ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du I et du II de l'article R. 225 105⁽²⁾ du code de commerce, à savoir les résultats des politiques relatives aux principaux risques, incluant les indicateurs clés de performance, ci-après les « Informations ».

À la demande de la société et en dehors du champ d'accréditation, il nous est demandé un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe V dans le chapitre 3 du rapport de gestion ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels (Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations RSE).

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables le cas échéant, en matière notamment de plan de vigilance et de lutte contre la corruption ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

1 Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

2 Voir la liste des indicateurs prioritaires présentés en Annexe 1 du présent rapport.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions légales et réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié des Référentiels au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, au regard des informations prévues au I de l'article R. 225-105, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant les indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus d'identification, de hiérarchisation et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des résultats des politiques et des indicateurs clés de performance devant être mentionnés dans la Déclaration ;
- nous avons mis en œuvre sur une sélection d'indicateurs clés de performance et sur une sélection d'autres informations ⁽¹⁾ que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽²⁾ et couvrent entre 15 % et 84 % des données consolidées des indicateurs et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives que nous avons considérées les plus importantes ⁽³⁾ ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de neuf personnes.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

1 Voir la liste des indicateurs prioritaires présentés en Annexe 1 du présent rapport.

2 Entités sélectionnées dans le cadre de l'assurance modérée réglementaire :
• Sodexo Services sur site : Sodexo France, Sodexo États-Unis, Sodexo Finlande ;
• Sodexo Avantages et Récompenses : Sodexo Pass France.

Entités complémentaires sélectionnées dans le cadre de l'assurance raisonnable, en dehors du champ d'accréditation :
• Services sur site : Sodexo Royaume-Uni, Sodexo Luxembourg, Sodexo Espagne ;

3 Voir la liste des indicateurs prioritaires présentés en Annexe 1 du présent rapport.

Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Concernant les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits ci-dessus pour les Informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi entre 44 % et 68 % des informations identifiées par le signe ✓.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓.

Conclusion

À notre avis, les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe ✓ ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 6 novembre 2018

KPMG S.A.

Philippe Arnaud
Associé

Sustainability Services

Hervé Chopin
Associé

Annexe 1

Toutes les Informations publiées dans la Déclaration font l'objet d'une assurance de niveau modéré ou raisonnable.

La liste ci-dessous reprend les Informations :

- vérifiées avec un niveau d'assurance modéré et considérées comme étant les plus importantes ;
- vérifiées avec un niveau d'assurance raisonnable (✓).

INDICATEURS SOCIAUX	NIVEAU D'ASSURANCE
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant mis en place les 10 Fondamentaux de Sodexo	✓
Effectif total ventilé par activité et segment de clientèle	✓
Taux de fidélisation de l'ensemble des salariés	✓
Taux de fidélisation de l'encadrement sur site	✓
Taux d'engagement des collaborateurs du Groupe	✓
Nombre de départs pour les contrats à durée indéterminée	
Nombre de départs pour licenciement ou réduction d'effectif	
Nombre moyen de jours d'absence des effectifs pour accident ou maladie professionnelle, accident ou maladie personnelle	
Nombre total d'heures de formation	
% de femmes au Conseil d'Administration	✓
% de femmes au Comité Exécutif	✓
% de femmes parmi les dirigeants	✓
% de femmes parmi l'encadrement	✓
% de femmes parmi l'ensemble des collaborateurs	✓
INDICATEURS SANTÉ SÉCURITÉ	
Nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail	✓
% de réduction du taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays ayant au moins une certification OHSAS 18001 or ISO 45001	✓
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	
Consommation d'énergie du périmètre 1 et périmètre 2	
Total des émissions du périmètre 1 et périmètre 2	
% de réduction des émissions de carbone	
% de réduction de l'intensité des émissions de carbone	
% des sites ayant pris des actions de sensibilisation avancées pour réduire leur consommation énergétique	
% des sites ayant pris des actions de sensibilisation avancées pour réduire leur consommation d'eau	
% des sites ayant mis en place des équipements et des processus pour réduire les déchets organiques	
% des sites ayant mis en place des équipements et des processus pour réduire les déchets non organiques	
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays qui emploient des experts en matière d'environnement	

INDICATEURS SOCIÉTAUX

% du chiffre d'affaires de l'activité Services sur Site des pays ayant au moins une certification ISO 22000 ou ISO 9001 pour la sécurité alimentaire	✓
% du chiffre d'affaires du Groupe des pays qui ont mis à disposition une hotline, <i>weblin</i> ou une application digitale pour conseiller les consommateurs en matière de nutrition	
% des sites proposant des offres alimentaires conçues selon les 10 règles d'or de la nutrition, de la santé et du bien-être	✓
Part des achats réalisés auprès de fournisseurs sous contrat ayant signé le Code de conduite fournisseur Sodexo	
% des sites ayant mis en place des formations sur des pratiques durables	
Notre valeur commerciale bénéficiant aux PME	
% de l'huile de palme physique certifiée issue de filières durables	
% d'œufs coquilles issus d'élevages alternatifs à la cage	
% d'œufs liquides issus d'élevages alternatifs à la cage	
Part des achats de papier à usage unique certifié responsable	✓
Part des achats de produits de la mer issus de filières responsables (kg)	

INFORMATIONS QUALITATIVES

Thèmes sociaux	Les conditions de santé et de sécurité au travail
	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
	L'absentéisme
Thèmes environnementaux	La consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables
	Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
Thèmes sociétaux	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs
	Les actions de partenariat ou de mécénat
	Les actions engagées pour prévenir la corruption

